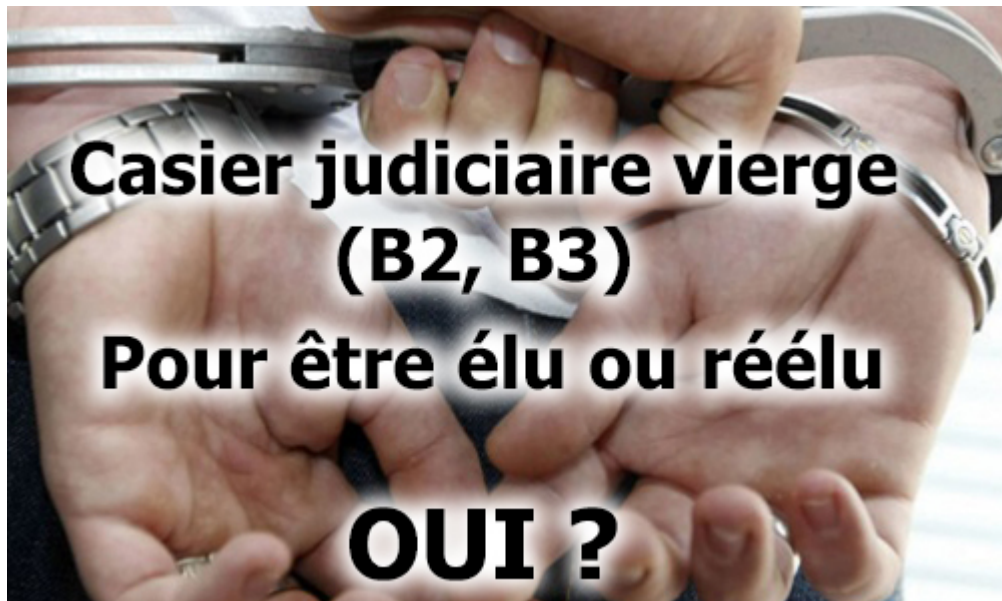


Un élu condamné en justice pour malversation ne devrait évidemment PLUS JAMAIS pouvoir être candidat à une élection.

C'est incroyable qu'on ait à se battre pour seulement soutenir un projet qui tombe autant sous le sens.

Il n'y a que les élus (ou les candidats) pour ne pas comprendre le scandale absolu des candidats-repris-de-justice.

Je soutiens donc sans réserve [Philippe Pascot](#) dans sa courageuse bagarre contre la corruption (scandaleuse) des parlementaires en France.



la pétition :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/interdiction-aux-detenteurs-casier-judiciaire-effectuer/19889>

La chronique de Guillaume Meurice sur ce sujet est absolument poilante ☹ :
<http://youtu.be/MBLsMIeca3E>

J'ai signé sa pétition, bien sûr, mais surtout, je lis (tous les jours quelques lignes de) ses trois bouquins qui sont trois bombes : « Pilleurs d'État » et « Délits d'élus » (tomes 1 et 2)...

http://www.maxmilo.com/product_info.php?products_id=354

http://www.maxmilo.com/product_info.php?products_id=319

http://www.maxmilo.com/product_info.php?products_id=375

Les salaires extravagants, les passe-droit, la paresse, la malhonnêteté, l'impunité et les honteux privilèges des « élus » qui nous imposent pourtant – sans rougir de honte – chômage, dépossession politique, libre-échange, délocalisations, destruction du droit du travail, sabotage des services publics, privatisation des biens publics, rigueur et austérité (!!!), eux qui se gavent eux-mêmes comme personne (11 000 € par mois !, dont 7 000 au black sans payer le moindre impôt !!), sont littéralement révoltants.

Ces trois livres sont le résultat édifiant d'une enquête d'utilité publique, que les citoyens devraient s'offrir mutuellement en cadeau de réveil-prise de conscience...

(Ne pas compter sur les « élus », ni sur les « journalistes » – sponsorisés par les mêmes ultra-riches – pour faire connaître au plus grand nombre ce précieux dictionnaire de la pourriture parlementaire.)

Ceci dit, ainsi informé sur les voies ordinaires de la corruption politicienne, je suggère – vous me voyez venir, bande de virus ☹ – de prendre de la hauteur sur ces innombrables scandales, qui ne sont que des CONSÉQUENCES de notre démission du processus constituant :

Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. Ce n'est pas aux parlementaires, ni aux ministres, ni aux juges, ni aux hommes de loi, d'écrire ou de modifier LA CONSTITUTION (qu'ils devraient tous craindre) : c'est au peuple lui-même, et à lui seul, de fixer les termes – et les contrôles –

du mandat qu'il confie à ses représentants.

Les « élus » trichent parce qu'ils écrivent eux-mêmes les contrôles contre leurs triches (sottise que la nôtre, de les laisser faire !)

Si l'on veut des représentants exemplaires, il faudra nécessairement devenir nous-mêmes constituants, personnellement, quotidiennement.

Un citoyen digne de ce nom est constituant.

Sinon, politiquement, c'est un enfant, forcément.

Étienne.

PS : je serai avec Philippe Pascot, Yvan Stefanovitch et (la très courageuse et très valeureuse) Stephanie Gibaud, le 10 décembre prochain à Montreuil. Une bien belle rencontre en perspective ☐

[Annonce de la rencontre](#)

J'espère qu'on aura le temps de faire ensemble des ateliers constituants ☐ (« One track minded », me disent mes proches ☐).

Fil facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10154676054822317>